

AMENGEES
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2009 – EXERCICE 2008
Réunie à l'ENGEES, Quai Koch, Strasbourg

Présents : ADAM Thierry, ARNOUX Philippe, BOULEAU Laurence, CAMPAGNAC Alexis, COLLIN François, DESSEZ* Pierre-Jean, DEWULF Jacques, DORCHIES David, GARIN Solange, GUESNEY Stéphane, HARGUINDEGUY** Pierre, HARKABUS Nicolas, HERY Marcel, KUSS Damien, LEVY Celia, MONTORI Jérôme, PERRU Franck, PERY Julien, PIERAUT Nicolas, PILMIS Vincent, POMMIER André, RAMPONT Michel, SIMON Jean-Jacques, SOLLIEC Laurent, SOUDE René, UGE Adeline, VILLET Thierry

Présents, membres non adhérents : BERNHARD* Claude, HERB* Jean-Pierre

Assistait également à cette AG : DIAR Yamina (secrétaire de l'association)

Excusés ayant donné procuration : ALEXANDRE Olivier, ARGYRIADIS Catherine, BAILLY Yves, BARAZUTTI Alain, BELLONCLE Jacques, BERNARD Marianne, BRETON Marie-Josée, BURTIN Claudine, CHASTAING Michel, CHATILLON Dominique, DUBRULLE Raymond, HUMEAU Florence, JANOT Sophie, JOURJON Michel, JUDENNE Eric, LADERRIERE Anne-Catherine et Stéphane, LAPAUZE Pierre, LARROSA Jasmine, LHEUREUX Bertrand, NALLET Pierre, LEFEBVRE Isabelle, LOMBARD David, QUINIO Jacques, REMONT Bruno, SANSON François, SPECQ Bertrand, STEUX Alain, VALENTIN Jean-Marc, VEURIOT Daniel

Excusé : BELLEFLEUR Didier, MATHYS Nicole.

**arrivé en cours de séance*

***membre affilié, voix consultative*

0. QUORUM

Il est constaté en début de séance, qu'avec 25 membres actifs présents et 30 représentés, le quorum fixé à 35 voix est atteint.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

1. RAPPORT D'ACTIVITE ET MORAL 2008

Rapport d'activité 2008

Thierry Adam présente le rapport d'activité de l'association.

Celui-ci appelle de l'assemblée, sous la présidence de Nicolas Pieraut, les remarques suivantes :

- François Collin recommande une action à long terme via les différents conseils de l'école où l'association est engagée ;
- Jean-Jacques Simon rappelle par ailleurs que l'association doit cependant rester indépendante de la direction de l'ENGEES ; plus de présence dans les lieux et la plus grande disponibilité des pièces de la vie de l'association (CA) lui semblent être des pistes de progrès ;
- Jean-Pierre Herb déplore que l'association lui semble être une chambre d'enregistrement de décisions prises par ailleurs, et qu'elle reste peu audible face à l'ENGEES, avec une faible prise en compte des formations complémentaires post-école ;
- Philippe Arnoux et Thierry Adam soulignent les problèmes constants d'intendance, liés au faible nombre d'adhérents et de membres impliqués dans l'organisation.

Est évoqué en parallèle la question des membres honoraires non reconduits formellement suite à la révision des statuts. Thierry Villet, président de l'association jusqu'en 2008, est également proposé à cette distinction.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré :

- **A L'UNANIMITE, NOMME membres honoraires** MM. Cellier, Dubrulle, Jacquelin, Poulallion, Raillon ;
- **A L'UNANIMITE moins une abstention, NOMME membre honoraire** Thierry Villet ;
- **A L'UNANIMITE, ADOPTE le rapport d'activité** tel que présenté par le Président.

Rapport moral 2008

Thierry Adam et Thierry Villet présentent le rapport moral 2008.

Celui-ci appelle de l'assemblée, sous la présidence de François Collin, les remarques suivantes :

- Philippe Arnoux souligne que, depuis son implication supérieure dans l'association depuis 1995, la collégialité des décisions et de l'organisation de l'association est allée crescendo ;
- Pierre Harguindeguy exprime l'appréciation des élèves quant à la présence supérieure et le soutien apporté par l'association ;
- Julien Pery rappelle des questions importantes qui restent en suspens : une certaine « approche client » ne serait elle pas nécessaire de la part de l'association (enquêtes de besoins, retours d'expérience sur la formation, aide accrue à la professionnalisation) ?

L'assemblée générale, après en avoir délibéré :

- **A L'UNANIMITE moins une abstention, ADOPTE le rapport moral** tel que présenté par Thierry Adam et Thierry Villet.

2. COMPTES ET BUDGET DE L'ASSOCIATION

Philippe Arnoux présente les comptes et le budget prévisionnel 2009.

Le rapport des commissaires aux comptes, Marcel Héry et Michel Rampont, est annexé au présent compte rendu. La situation financière de l'association et les rapporteurs proposent de donner quitus au trésorier et président.

Le projet de budget et de cotisation appelle les remarques suivantes de l'assemblée :

- Point sur l'association professionnelle : René Soudé rappelle qu'avec la révision générale des politiques publiques, l'ingénierie publique va disparaître, ce qui entraînera des difficultés à maintenir le réseau d'annonceurs existant du guide professionnel (influence diminuée du SNITEAT-UNSA). Une mobilisation accrue de l'AMENGEES est donc à rechercher pour maintenir le réseau d'annonceurs qui fait la force de frappe financière du guide. Pour 2009, la situation est acceptable, mais se pose la question pour 2010 : quel guide pro, avec quels moyens ?
- Julien Péry demande à quantifier la baisse prévisible du nombre d'annonceurs (René Soudé : pas encore possible). Il est également rappelé que l'assurance professionnelle est intégrée dans la cotisation à l'association ;
- Jean-Jacques Simon s'interroge sur l'opportunité de revendre l'accès à l'annuaire électronique à des recruteurs ; il lui semble important d'accompagner l'évolution des services de l'Etat précédemment évoquée ;
- François Collin rappelle que les charges de l'association sont fixes, mais pas ses recettes, et qu'il est important de stabiliser les comptes de l'association via une augmentation progressive de la cotisation qui reste la source de revenus la plus légitime de l'amicale ;

- Nicolas Pieraut s'interroge sur l'opportunité d'avoir recours à un financement privé, à l'instar des élèves ou de la chaire d'entreprise de l'école ;
- Jean-Pierre Herb souhaite revenir sur la disponibilité de l'information disponible via l'association : à quel prix, comment la vendre ? Il souhaite également souligner l'intérêt d'une logique plus commerciale de l'association, à travers un réseau de partenaires « business » plus efficaces – tendre en tout vers une stratégie de gestion de l'information ;
- Julien Péry souhaite qu'une communication importante soit faite au vu du montant de la cotisation ;
- Jean-Jacques Simon et François Collin précisent que, du fait de l'inclusion de l'assurance professionnelle, le service rendu à un couple devient supérieur, ce qui justifierait une légère augmentation de la cotisation « couples » afin de refléter cela.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré :

- **A L'UNANIMITE moins une abstention, accorde QUITUS** au Président et au Trésorier pour les comptes 2008 ;
- **A L'UNANIMITE moins trois abstentions, FIXE** le tarif de l'adhésion des membres actifs à 65 euros ;
- **A L'UNANIMITE moins trois abstentions, FIXE** le tarif de l'adhésion des membres actifs en couple à 70 euros pour deux ;
- **A L'UNANIMITE, FIXE** le tarif de l'adhésion des membres retraités à 45 euros ;
- **A L'UNANIMITE, MAINTIENT** le tarif de l'adhésion des membres chômeurs à 20 euros ;
- **A L'UNANIMITE, MAINTIENT** le tarif de l'adhésion des membres actifs en PVD à 2 heures de salaire ;
- **A L'UNANIMITE, MAINTIENT** le tarif de l'adhésion des membres affiliés hors élèves à 120 euros ;
- **A L'UNANIMITE, MAINTIENT** le tarif de l'adhésion des membres affiliés élèves à 1/3 de la cotisation du BDE ;
- **A L'UNANIMITE, APPROUVE le budget prévisionnel 2009 ainsi amendé.**

3. RAPPORT DU WEBMASTER

David Dorchies présente les dernières évolutions du site.
Ce point n'appelle pas de réaction particulière.

4. MISE EN PLACE DE L'ASSURANCE PROFESSIONNELLE

François Collin présente les modalités d'utilisation de l'assurance professionnelle désormais en place pour tous les membres de l'association.
Ce point n'appelle pas de réaction particulière.

5. FORMATIONS OUVRANT DROIT AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

Ce point statutaire vise à renouveler la liste des formations ouvrant droit au statut de membre associé des différentes formations ouvertes par l'école.

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention, **ACCORDE LE STATUT DE MEMBRES ASSOCIES** aux étudiants issus des filières suivantes :

- Licence Professionnelle Protection de l'Environnement spécialité « Gestion des Eaux Urbaines et Rurales » ;
- Spécialité de troisième année « Gestion durable des eaux en milieu urbain » ;
- Spécialité de troisième année « Gestion durable de l'eau dans les territoires ».

6. ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sortants étaient :

- Philippe Arnoux,
- David Dorchies,
- David Lombard,
- Nicolas Pieraut,
- Thierry Villet,
- Jean-Marc Kehrwiller (démission – mandat échu en 2009).

L'assemblée générale, à l'unanimité, ELIT les administrateurs suivants :

- ARNOUX Philippe ;
- DORCHIES David ;
- KUSS Damien (mandat échu en 2009) ;
- PIERAUT Nicolas ;
- SOLLIEC Laurent ;
- UGE Adeline.

7. POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS

7.1. Intervention de Claude Bernhard – nouvelles de l'école

En préalable, Claude Bernhard rappelle l'incompatibilité de ses fonctions avec l'adhésion à l'amicale.

La stratégie de l'école prend acte du désengagement du Ministère de l'Agriculture et s'articule vers les points suivants :

- rapprochement avec l'Université de Strasbourg, par des synergies comme la création d'unités mixtes de recherche (adossement à l'institut de mécanique des fluides de Strasbourg pour la partie Hydraulique Urbaine, création d'un laboratoire hydrologie/géochimie du CNRS dirigé par Philippe Ackerer, UMR gestion des services publics avec le CEMAGREF) ;
- Etablissement de partenariats avec le privé : chaire d'entreprise « management de projets d'eau et de déchets » en partenariat avec Suez-Environnement ;
- Négociations avec l'ENACT pour s'ouvrir le marché de la formation continue des collectivités territoriales.

L'école garde quelques projets d'importance :

- création d'une formation d'ingénieurs par apprentissage qui permettra d'orienter des diplômés vers des métiers pour le moment peu visés par les étudiants : exploitation, travaux publics. Cela occasionnera par ailleurs une légère augmentation des effectifs ;
- Garder l'ambition d'exister face à la concurrence : ESTP, Géol Nancy, formations universitaires...
- Remise à neuf de la communication de l'école (site internet, charte graphique etc).

Il souligne les avancées de l'AMENGEES, les 40 ans ayant été un évènement fédérateur, à poursuivre dans le cadre des 50 ans pour lequel un soutien de l'amicale est attendu. A l'occasion de ces 50 ans, des évènements sont à prévoir (peut être, congrès de l'ASTEE ?). L'activité de l'amicale est à son sens amenée à se développer, via par exemple une cellule école/entreprise (intérêt d'une équipe permanente) qui doit agir sur des leviers importants pour l'école autant que l'amicale (taxe d'apprentissage...).

Claude Bernhard reste confiant pour l'image de l'école, et veille à sa constante amélioration.

7.2. Intervention de Pierre Harguindeguy – week-end eau des 50 ans de l'ENGEES

Les élèves organiseront l'an prochain, à l'occasion des 50 ans de l'école, un week-end eau « étendu » au grand public, avec les manifestations prévisionnelles suivantes :

- organisation de conférences ;
- partenariat avec les cinémas de Strasbourg ;
- organisation de manifestations en partenariat avec la Ville de Strasbourg.

Les élèves sont attachés au soutien de l'école et une coordination sera mise en place. Damien Kuss, sera plus particulièrement chargé du suivi de cet évènement.

7.3. Intervention de Pierre Jean Dessez – formation d'ingénieurs par apprentissage

Une présentation de la formation par apprentissage est annexée au présent compte rendu.

Quelques points marquants sur cette nouvelle offre de formation :

- les effectifs se monteront entre 20 et 40 étudiants par an ;
- chaque étudiant aura un contrat de travail (apprentissage) ;
- première promotion : début septembre 2009 ;
- Pierre-Jean Dessez rappelle le rôle primordial du maître d'apprentissage, en complément du tuteur école. L'école communiquera de façon conséquente sur cette formation ;
- Cette formation constitue une nouvelle voie d'obtention du diplôme, plus axée sur les métiers de l'exploitation et des travaux publics ;
- Les matières de management sont conservées vers une approche se rapprochant plus du rapport d'expérience, mais les projets seront supprimés (considérés comme réalisés en entreprise).

Cette formation permettra une ouverture sociale supplémentaire (formation payée, voie d'accès supplémentaire au diplôme d'ingénieur pour des étudiants hors prépa), mais constituera néanmoins un débouché qui concurrencera la licence pro.

A 13 heures, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite l'assemblée à lever le verre de l'amitié.